

---

DESTINATAIRES : À l'ensemble du personnel du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité civile

DATE : Le 10 mars 2022

OBJET : **Fin de la vérification du passeport vaccinal pour les proches aidants, visiteurs et accompagnateurs dans nos installations**

---

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment annoncé des assouplissements progressifs aux mesures liées à la COVID-19.

À cet effet, à compter du samedi 12 mars, tous les proches aidants, visiteurs et accompagnateurs dans nos installations n'auront plus à présenter leur passeport vaccinal à l'entrée de nos installations.

Par le fait même, pour les milieux hospitaliers, l'identification à l'aide de bracelets cessera pour les proches aidants, visiteurs, accompagnateurs et usagers avec rendez-vous en clinique ambulatoire circulant dans l'hôpital.

Toutefois, il est important de rappeler que la vaccination ou le dépistage demeure obligatoire pour tous les employés du CISSS de la Montérégie-Ouest.

Bien que des assouplissements ont été annoncés, il est primordial de faire preuve de vigilance et de préserver toutes les mesures mises en place pour se prémunir contre la propagation.

La vaccination ou le dépistage obligatoire sont des mesures essentielles, tout comme le port des équipements de protection individuelle (ÉPI) et les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) qui demeurent inchangés et obligatoires.

MA